

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux au 31 décembre 2021

Bilan de l'ONCF au 31 décembre 2021

ACTIF		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS			
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices	580 022 754,26	759 704 634,68
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		136 382 592,29	167 055 352,20
	. Immob. en recherche et développement		
	. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	128 498 297,82	152 851 854,37
	. Fonds commercial	7 884 294,47	3 000 000,00
	. Autres immobilisations incorporelles		11203497,83
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	. Terrains	2 264 315 475,27	2 265 371 243,79
	. Constructions	37 938 707 097,23	38 938 484 204,41
	. Installations techniques matériel et outillage	9 688 086 660,25	9 839 482 310,83
	. Matériel de transport	8 570 846 550,40	8 378 850 257,44
	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	71 736 475,28	102 601 192,02
	. Autres immobilisations corporelles		621 681,62
	. Immobilisations corporelles en cours	2 353 823 479,47	2 494 935 180,65
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	. Prêts immobilisés	2 547 392,95	2 911 019,80
	. Autres créances financières	7 606 414 654,05	3 645 824 663,73
	. Titres de participation	309 128 415,00	304 135 015,00
ECARTS DE CONVERSION			
	. Diminution des créances immobilisées		823 860,53
	. Augmentation des dettes de financières	13 332 211,90	53 214 993,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		69 535 343 758,35	66 954 015 910,30
STOCKS			
	. Marchandises	730 296 206,38	838 448 905,09
	. Matières et fournitures consommables		554 565,53
	. Produits en cours	660 913 297,66	757 797 805,07
	. Produits intermédiaires et produits résiduels	9 281 623,29	35 742 991,22
	. Produits finis	59 906 675,73	44 158 933,57
		194 609,70	194 609,70
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
	. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 842 588 435,98	4 575 751 734,04
	. Clients et comptes rattachés	10 440 209,93	8 084 663,81
	. Personnel	493 591 010,16	715 536 972,59
	. Etat	4 362 527,13	4 525 176,66
	. Autres débiteurs	2 964 289 310,63	3 097 343 270,44
	. Comptes de régularis. Actif	369 905 378,13	749 982 982,87
			278 667,67
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT			
		51 929 942,50	51 929 942,50
ECARTS DE CONVERSION (éléments circulants)			
		796 987,14	2 699 617,16
TOTAL ACTIF CIRCULANT		4 625 611 572,00	5 468 830 198,79
TRESORERIE - ACTIF			
	. Chèques et valeurs à encaisser	552 769 468,58	777 746 806,85
	. Banques, T.G. et C.C.P		85 919,19
	. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	503 861 849,93	609 780 438,31
		48 907 618,65	167 880 449,35
TOTAL ACTIF		74 713 724 798,93	73 200 592 915,94

PASSIF		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
F CAPITAUX PROPRES			
	. Capital social ou personnel (1) (*)	25 517 612 859,94	22 210 230 057,63
	. Autres réserves	42 698 679 784,91	37 724 797 985,76
	. Report à nouveau (2)	49 868 720,50	49 868 720,50
	. Résultat net de l'exercice (2)	- 15 564 436 648,63	- 14 449 911 532,64
		- 1 666 498 996,84	- 1 114 525 115,99
C CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS			
	. Subventions d'investissement	397 649 262,12	646 088 392,43
M DETTES DE FINANCEMENT			
	. Emprunts obligataires	42 081 876 185,21	42 986 413 077,27
	. Autres dettes de financement	11 134 566 665,77	8 833 243 332,43
		30 947 309 519,44	34 153 169 744,84
E PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES			
	. Provisions pour risques	162 398 041,66	166 611 648,24
	. Provisions pour charges	70 118 625,43	74 332 232,01
		92 279 416,23	92 279 416,23
A ECART DE CONVERSION - PASSIF			
	. Diminution des dettes de financement	944 339 061,81	782 735 247,63
TOTAL FINANCEMENT PERMANENT		69 103 875 410,74	66 792 078 423,20
P DETTES DU PASSIF CIRCULANT			
	. Fournisseurs et comptes rattachés	3 282 605 096,25	4 392 893 875,36
	. Clients créditeurs, avances et acomptes	2 208 533 166,37	3 152 777 690,31
	. Personnel	36 615 728,32	29 824 625,18
	. Organismes sociaux	152 181 484,88	119 995 078,86
	. Etat	17 207 332,68	10 243 521,05
	. Autres créanciers	78 654 464,13	79 206 586,48
	. Comptes de régularisation - passif	423 173 127,67	644 605 232,72
		366 239 792,20	356 241 140,76
C AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES			
		48 819 243,55	35 747 854,82
ECARTS DE CONVERSION (Eléments circulants)			
		12 046 804,29	3 018 928,34
TOTAL PASSIF CIRCULANT		3 343 471 144,09	4 431 660 658,52
TRESORERIE - PASSIF			
	. Crédits de trésorerie	2 266 378 244,10	1 976 853 834,22
	. Banques (solde créateur)	2 050 000 000,00	1 550 000 000,00
		216 378 244,10	426 853 834,22
TOTAL PASSIF		74 713 724 798,93	73 200 592 915,94

Compte de produits et charges au 31 décembre 2021

		Totaux au 31/12/2021	Totaux au 31/12/2020
I PRODUITS D'EXPLOITATION			
	-Ventes de marchandises (en l'état)		
	-Ventes de biens et services produits	3 628 599 576,06	2 813 096 223,73
	Chiffre d'affaires		
	-Variation des stocks de produits (+/-) (1)	30 272 481,33	8 529 718,43
	-Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	96 785 690,38	149 569 351,57
	-Subventions d'exploitation		
	-Autres produits d'exploitation	1 047 775,88	1 284 092,40
	-Reprises d'exploitation: transfert de charges	43 666 172,54	57 028 287,91
TOTAL I		3 739 826 733,53	3 012 448 237,18
II CHARGES D'EXPLOITATION			
	-Achats revendus (2) de marchandises	685 439,78	125 577,17
	-Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 030 225 241,47	1 069 730 490,04
	-Autres charges externes	539 898 395,43	454 520 452,20
	-Impôts et taxes	22 042 416,23	21 059 528,21
	-Charges de personnel	1 083 983 455,30	1 108 147 182,43
	-Autres charges d'exploitation		19,30
	-Dotations d'exploitation	2 224 495 497,01	2 070 939 327,88
TOTAL II		4 901 330 445,22	4 724 522 577,23
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		- 1 161 503 711,69	- 1 712 074 340,05

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (3) Y compris les reprises sur subventions d'investissement.

		Totaux au 31/12/2021	Totaux au 31/12/2020
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) Report		- 1 161 503 711,69	- 1 712 074 340,05
IV PRODUITS FINANCIERS			
	-Produits des titres de participation et autres titres immobilisés		27 244 580,72
	-Gains de change	62 570 527,77	19 773 258,84
	-Intérêts et autres produits financiers	89 834 355,91	74 206 014,13
	-Reprises financières: transferts de charges	2 356 934,61	440 343,79
TOTAL IV		154 761 818,29	121 664 197,48
V CHARGES FINANCIÈRES			
	-Charges d'intérêts	1 317 607 241,61	1 210 640 704,34
	-Pertes de change	8 591 386,02	51 935 937,70
	-Autres charges financières		
	-Dotations financières	130 326 480,15	88 932 588,30
TOTAL V		1 456 525 107,78	1 351 509 230,34
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)		- 1 301 763 289,49	- 1 229 845 032,86
VII RESULTAT COURANT (III + VI)		- 2 463 267 001,18	- 2 941 919 372,91
VIII PRODUITS NON COURANTS			
	-Produits des Cessions d'immobilisations	1 417 337 708,33	2 445 759 761,00
	-Subvention d'équilibre		
	-Reprises sur subventions d'investissement	293 439 130,31	295 426 651,52
	-Autres produits non courants	69 227 803,12	28 822 561,11
	-Reprises non-courantes; transfert de charges	3 677 600,47	100 000 000,00
TOTAL VIII		1 783 682 242,23	2 870 008 973,63
IX CHARGES NON COURANTES			
	-Valeur nette d'amort. des immob. cédées	723 548 636,32	475 642 769,03
	-Autres charges non courantes	58 660 649,30	254 614 016,71
	-Dotations non courantes aux amort. & aux provisions	181 597 270,27	297 535 796,97
TOTAL IX		963 806 555,89	1 027 792 582,71
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)		819 875 686,34	1 842 216 390,92
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)		- 1 643 391 314,84	- 1 099 702 981,99
XII Impôts sur les résultats		23 107 682,00	14 822 134,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)		- 1 666 498 996,84	- 1 114 525 115,99
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)		5 678 270 794,05	6 004 121 408,29
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)		7 344 769 790,89	7 118 646 524,28
XVI RESULTAT NET		- 1 666 498 996,84	- 1 114 525 115,99

Publication du rapport annuel financier 2021

Le lien pour accéder au RFA 2021 : <https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>
 Les commentaires sur les réalisations des activités de l'ONCF sont disponibles au niveau du CP des indicateurs de l'année 2021.

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

8 bis, Rue Abderrahmane El Ghafiki – Agdal – Rabat
 TEL : 05 37 77 47 47

COMMUNICATION FINANCIÈRE

ONCF

COOPERS AUDIT S.A

11, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat.



7 Boulevard D'Inch Elouj
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

AUDIT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 25.915.252.122,06 MAD compte tenu d'une perte de 1.866.498.995,94 MAD.

Ces états ont été établis par le management de l'Office dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'ONCF conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les situations suivantes :

- Comme mentionné dans l'état A2 de l'état des informations complémentaires (ETIC), et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.
- Comme indiqué dans l'état C5 de l'ETIC, le protocole d'accord signé entre l'ONCF et l'Etat en date du 13 novembre 2015, a fait l'objet d'un deuxième avenant en mars 2022 ayant pour objet la prise en charge par l'Etat du crédit de TVA obtenu par l'ONCF cumulé jusqu'au 31 octobre 2021 pour un montant de 1.307 millions de dirhams.

COOPERS AUDIT S.A

11, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc



7 Boulevard D'Inch Elouj
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat.

R responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

R responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos

COOPERS AUDIT S.A

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
Évaluation des immobilisations corporelles Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles de l'ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 60 888, soit 81% du total des actifs de l'office. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'ETIC, les investissements sont évalués : - A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels de l'Office et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires.	Nos travaux ont principalement consisté à : - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

COOPERS AUDIT S.A

conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation :

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2022

Les Auditeurs Indépendants

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton International
7-66, Drive Elouj - Casablanca
Tel: 05 22 54 48 05 - Fax: 05 22 29 88 71

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 13 Avenue Hassan II
Casablanca
Tel: 0533 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

Publication du rapport annuel financier 2021

Le lien pour accéder au RFA 2021 : <https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>
Les commentaires sur les réalisations des activités de l'ONCF sont disponibles au niveau du CP des indicateurs de l'année 2021.

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

8 bis, Rue Abderrahmane El Ghafiki – Agdal – Rabat
TEL : 05 37 77 47 47

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes consolidés au 31 décembre 2021

Bilan consolidé au 31 décembre 2021

BILAN ACTIF

(En millions de dirhams)

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	576	711
Immobilisations corporelles	61 086	62 235
Immobilisations financières	7 685	3 722
Titres MEE	176	170
Ecart de conversion actif	13	54
Impôts différés actifs	48	72
Actif Immobilisé	69 584	66 964
Stocks	774	870
Créances d'exploitation	578	775
Créances diverses	3 342	3 843
Titres et valeurs de placement	146	149
Actif circulant	4 841	5 636
Trésorerie Actif	617	851
Total Actif	75 041	73 451

BILAN PASSIF

(En millions de dirhams)

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres Groupe	25 663	22 285
Capital social	42 699	37 725
Réserves Consolidés	- 15 440	- 14 493
Résultat net part groupe	- 1 596	- 947
Intérêts minoritaires	16	14
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	25 679	22 298
Provisions pour risques et charges	163	167
Dettes financières	42 141	43 080
Ecart de conversion passif	945	783
Passif Immobilisé	43 248	44 030
Dettes d'exploitation	2 271	3 168
Autres dettes	1 514	1 921
Autres provisions pour risques et charges	51	39
Passif Circulant	3 836	5 129
Trésorerie Passif	2 278	1 994
Total Passif	75 041	73 451

Compte de produits et charges consolidé au 31 décembre 2021

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Chiffre d'affaires	3 964	3 102	3 102
Autres produits	116	194	194
Produits d'exploitation	4 080	3 296	3 296
Achats revendus et consommés et autres charges d'exploitation	1 005	992	992
Autres charges externes	686	748	748
Impôts et taxes	26	25	25
Charges de personnel	1 255	1 295	1 295
Dotations d'exploitation	2 182	2 057	2 057
Charges d'exploitation	5 154	5 118	5 118
Résultat d'exploitation	- 1 074	- 1 822	- 1 822
Résultat financier	- 1 304	- 1 266	- 1 266
Résultat courant	- 2 379	- 3 088	- 3 088
Résultat non courant	834	2 150	2 150
Résultat d'entreprise	- 1 545	- 939	- 939
Impôt sur le résultat	56	2	2
Quote part des sociétés mises en équivalence	6	- 1	- 1
Résultat net consolidé	- 1 594	- 941	- 941
Part du Groupe	- 1 596	- 947	- 947
Intérêts minoritaires	1	6	6

Périmètre et méthodes de consolidation au 31 décembre 2021

	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode
Office National des Chemins de Fer	100,00	100,00	Mère
Société SUPRATOURS	100,00	100,00	Intégration Globale
Société SUPRATOURS TRAVEL	100,00	100,00	Intégration Globale
Société INFRAWAY-MAROC	100,00	100,00	Intégration Globale
Société Marocaine des Transports Rapides	95,63	95,63	Intégration Globale
Société des Basaltes Marocains	77,50	77,50	Intégration Globale
Société Marocaine de Maintenance des Rames à Grande	60,00	60,00	Intégration Globale
Institut de Formation Ferroviaire	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes	24,99	24,99	Mise en Equivalence
Société Chérifienne de matériel Industriel et Ferroviaire	19,96	19,96	Mise en Equivalence

Publication du rapport annuel financier 2021

Le lien pour accéder au RFA 2021 : <https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>
Les commentaires sur les réalisations des activités de l'ONCF sont disponibles au niveau du CP des indicateurs de l'année 2021.

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

8 bis, Rue Abderrahmane El Ghafiki – Agdal – Rabat
TEL : 05 37 77 47 47

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COOPERS AUDIT S.A.

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration de
l'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat



COOPERS AUDIT S.A.



Comme indiqué dans la note sur les événements postérieurs à la clôture des états financiers consolidés, le protocole d'accord signé entre l'ONCF et l'Etat en date du 13 novembre 2015, a fait l'objet d'un deuxième avenant en mars 2022 ayant pour objet la prise en charge par l'Etat du crédit de TVA détenu par l'ONCF cumulé jusqu'au 31 octobre 2021 pour un montant de 1.307 millions de dirhams.

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 25 679 millions de dirhams compte tenu d'une perte consolidée de 1 594 millions de dirhams. Ces états ont été établis par le management de l'Office dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF » au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les situations suivantes :

- Comme mentionné dans l'état des informations complémentaires consolidé, et depuis le 31 décembre 2016, l'Office a adopté aux principes et méthodes d'évaluation tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en dirhams. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

COOPERS AUDIT S.A.



la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
Évaluation des immobilisations corporelles Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles du Groupe ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 61 066, soit 81% du total des actifs du Groupe. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans la note « Méthodes d'évaluation » de l'ETIC, les investissements sont évalués : - À leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - À leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels du Groupe et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans	Nos travaux ont principalement consisté à : - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

COOPERS AUDIT S.A.



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2022

Les Auditeurs Indépendants

FIDARC GRANT THORNTON

FIDARC GRANT THORNTON
 7 Boulevard Driss Bacheu
 20 100 Casablanca
 Maroc
 Tél : 05 22 04 48 24 Fax : 05 22 29 88 71
 Faïçal MEVCUAR
 Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A.

COOPERS AUDIT MAROC
 Siège Social: 83 Avenue Hassan II
 Casablanca
 Tél: 05 22 42 11 90 - Fax: 05 22 27 47 34
 Abdelaziz ALMECHIATT
 Associé

Publication du rapport annuel financier 2021

Le lien pour accéder au RFA 2021 : <https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>
 Les commentaires sur les réalisations des activités de l'ONCF sont disponibles au niveau du CP des indicateurs de l'année 2021.

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

8 bis, Rue Abderrahmane El Ghafiki – Agdal – Rabat
 TEL : 05 37 77 47 47